



Manuel de l'utilisateur  
et bon de garantie  
Matelas et sommiers

# Notice de l'utilisateur



De temps à autre inversez les extrémités tête et pied de votre matelas.



Retourner au moins deux fois par an votre matelas.



A chaque matelas correspond un type de sommier. Pour un confort et une longévité optimum, veillez à la complémentarité du duo sommier/matelas.



Ne jamais plier un matelas à ressorts.



Ne pas placer le matelas directement sur un support non aéré.



**Matelas enroulé:** Le matelas atteindra sa forme optimale après au moins 24 heures de déroulage. Nous vous conseillons de faire gonfler et d'étirer soigneusement le matelas, en particulier sur les côtés et les coins du matelas.

Pour un bon confort de sommeil, pensez à renouveler régulièrement votre literie.

## Conditions de Garantie & Modalités

La suspension de votre matelas comme de votre sommier est garantie\* contre tout affaissement anormal ou déformation prématurée dans des conditions normales d'utilisation.

Pour le matelas, cette garantie implique une utilisation sur un sommier adapté et en bon état.

Il est à noter que la phase d'adaptation à la forme de votre corps peut entraîner un léger tassement (inférieur à 20%) des matériaux de garnissage.

Ceci est normal et ne modifie en rien les qualités de confort et de solidité et ne peut faire l'objet de la garantie.

Les matelas et sommiers sont **garantis 5 ans**. Les pièces mécaniques et moteurs électriques des sommiers relevables sont **garantis pendant la durée légale**.

En aucun cas, la garantie ne couvre les détériorations pouvant provenir de l'usage de la force, accident, phénomène anormal d'humidité ou de chaleur, tentatives de réparation ou autres transformations apportées aux matelas, sommiers, ou accessoires électriques, ni les détériorations moteurs des tissus de recouvrement, fil à coudre, ou tout autre élément dont la bonne tenue est liée aux conditions d'utilisation.

Par cette garantie, nous nous engageons à effectuer gratuitement l'échange ou la remise en état du matelas ou du sommier, reconnu défectueux par votre vendeur.

Pour bénéficier de cette garantie, le matelas ou le sommier doit être retourné par le revendeur dans un état rigoureux de propreté, exempt de toute tache, à **l'usine FLEX expéditrice, accompagné de la facture ou un autre document prouvant l'achat**.

\*Se référer à la durée de garantie figurant sur votre matelas.

Si vous souhaitez nous contacter, veuillez utiliser  
l'adresse email: [contact@groupeflex.fr](mailto:contact@groupeflex.fr)

**FLEX EQUIPOS DE DESCANSO S.A.**

Polígono Industrial Los Ángeles  
Calle Herrerros, 43. 28906 Getafe (Madrid, Espagne)

***www.groupeflex.fr***

Les Produits fournis par le fabricant bénéficient, outre la garantie commerciale de plein droit et sans paiement complémentaire, conformément aux dispositions légales,

- de la garantie légale de conformité, pour les produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande ou à l'achat immédiat,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation,

dans les conditions et selon les modalités définies aux Conditions Générales de Vente (Garantie de Conformité / Garantie des Vices Cachés).

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le fabricant, par écrit, de la non-conformité des Produits dans les délais ci-dessus visés et retourner ou rapporter en magasin les produits défectueux dans l'état dans lequel ils ont été reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, emballage, notice...).

Le fabricant remboursera, remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés non conformes ou défectueux. En cas de livraison, les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Les remboursements des Produits jugés non conformes ou défectueux seront effectués dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 20 jours suivant la constatation par le fabricant du défaut de conformité ou du vice caché.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La responsabilité du fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants:

- non respect de la législation du pays dans lequel les produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

La garantie du fabricant est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice. »



*Member of*

